



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-101890>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-101890

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-70622

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PACA-CORSE

Correspondant : MME COHEN Léa, Juriste marchés publics

Adresse : 149 BOULEVARD BAILLE, 13005 MARSEILLE

Coordonnées :

Téléphone : 0491172883

Courriel : Marchespublics.alpm@efs.sante.fr

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation a pour objet, d'une part, la réalisation d'opérations de contrôle particulière, de vérifications de performance et d'interventions curatives des zones à atmosphère contrôlée (ZAC) et des équipements associés (PSM, hottes chimiques, plafonds soufflants, hottes aspirantes, hottes flux laminaire) des sites de l'EFS PACA-Corse. D'autre part, la consultation prévoit la réalisation de prestations ponctuelles associées telles que la mise à blanc, la désinfection des surfaces par voie aérienne, ou la réalisation de tests d'intégrité.

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 50%
- Prix : 45%
- Développement durable : 5%

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : IGIENAIR SUD EST

Adresse :1110 rue Jean Perrin, 13100 AIX EN PROVENCE

Montant (H.T.) : 64000 euros

Montant maximum annuel :

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 04/09/2024

Nombre total d'offres reçues : 2

Autres informations : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer devant le tribunal administratif de Marseille - 31 rue Jean François Leca - 13002 Marseille : - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au BOAMP ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/09/2024